Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne
de l'abbé Alphonse Angot

Val (le) - Tome III

Val (le), f. et m^{in}, c^{ne} du *Ribay,* à 2 kil. N.-E. du bourg, sur l'Aisne. — *Le lieu du Val,* 1577. — *Le logis seigneurial du Val,* 1677 (Ins. eccl.). — *Le château du Val,* 1773 (Ibid.). — *La terre et seigneurie du Val,* 1743 (Arch. nat., P. 427). — *Le Val,* manoir, étang, m^{in} (Jaillot). — *Le Val Bignon,* vill., m^{in}, étang (Cassini). — Fief auquel était attachée la seigneurie paroissiale du Ribay et du Ham, mouvant du marquisat de Lassay. Le logis actuel, situé au fond de la vallée, malgré la dénomination de château que lui conserve la carte d'État-Major, ne sert plus que de ferme. Il est très vaste, avec quelques marches formant perron, entouré de servitudes. La famille de Moré y habita depuis le XVI^{e} s., souvent les enfants mariés avec les parents. M. Henri de Moré, de sainte mémoire, y vécut sous le nom de chevalier de Moré. Louis de Moré, « Monsieur du Val, » y avait sans doute réuni une compagnie de gendarmes lors du passage des Vendômistes ; trois de ses hommes, tués à Poulay par M. de Vassé, furent enterrés au Ribay, le 7 mars 1616. Le 17 février 1792, sur les deux heures après-midi, une bande d'une vingtaine de brigands, tous de Javron, maire en tête, « fondirent par trois endroits différents sur la maison du Val, armés de fusils et d'autres armes, non habillés en gardes nationaux, jetant des cris de rage et de fureur. Ils firent un grand ravage jusqu'à dix heures du soir ; prirent le grain et forcèrent de le moudre sur le champ et en firent des crêpes avec trente livres de beurre qu'ils consommèrent ou emportèrent. Après que leur chef leur eut dit qu'il fallait boire et manger et bien s'amuser, ils défoncèrent une demi-busse de vin de Bourgogne, pillèrent le linge et les meubles, forcèrent un individu de leur voiturer le tout à Javron, tuèrent le chien et brisèrent ce qu'ils n'emportèrent pas. »

Seigneurs : Geoffroy du Val, dans la châtellenie de Mayenne, est cité parmi les nobles protestataires contre Charles de Valois, 1301. — Ambroise de Moré, procureur et enquêteur à Mayenne, 1462, exécuteur testamentaire de Jean Budor et de Gillette Thalois. Il fonda à Courcité la chapelle des Budor, qui resta au patronage de sa famille. — Ambroise de M., mari de Catherine Le Royer, débiteur du chapitre du Mans pour une somme de 300 ℔, hypothéquée sur sa terre du Bignon en Saint-Christophe, 1498, 1544. — Jean de M., 1567, catholique, 1577. — Louis de M., 1597, mari de Gabrielle de Champagne, d'une branche bâtarde des marquis de Villaines, d'où : Anne, 1611 ; Jean, 1614 ; René, 1619. Ce dernier, qualifié sieur du Ham, blessé d'un coup de mousquet devant Gravelines, le 18 juin 1644, mourut le lendemain. Son père, décédé le 18 avril 1632, eut cent ecclésiastiques à sa sépulture, et son cœur fut déposé dans l'église du Ham. La mort de sa veuve « fut célée environ quinze jours au curé du Rubay et en faisoit-on faire la prière comme vivante au Rubay, combien que ladite damoiselle fût enterrée la nuit suivante qu'elle mourut dans l'église du Ham ; le tout secrètement fait. » — Guy de M. habite le Val avec sa nombreuse famille, ses frères et ses sœurs. Veuf de Marthe du Mesnil, il donne en 1677 un titre sacerdotal à Henri de Moré (V. ce nom). — Louis-Brandelis de M., né en 1644, mari de Madeleine de la Grandière, en eut : Louis-Aimé, 1682 ; René-Louis, 1683 ; Louis-Julien, 1685 ; Françoise-Madeleine, 1686 ; Françoise-Lucrèce, 1687 ; Charles-Henri, 1689 ; Henri-Alexandre, 1689 ; Jeanne-Rose, 1692 ; Henri-François. 1694. Il fut inhumé dans l'église en 1719 et sa veuve en 1729, âgée de soixante-dix ans. — Louis-Julien de M. épousa Barbe-Radegonde de l'Hermite. fille d'Auguste de l'H., baron de Fresnay, et de Barbe de la Hogue, d'où : Louis-François, 1715 ; Auguste-Louis, 1717 ; Barbe-Madeleine-Charlotte, 1718 ; Henriette-Françoise, 1724 ; Marguerite, 1725. — Guillaume de Cauvigny, seigneur de Venois ou Venoin, mari d'Henriette-Françoise de Moré. Veuve en 1774, elle habitait Caen et Rouen en 1792.

Reg. par. — Arch. mun. — Arch. nat., MM. 703, p. 472 ; P. 427. — Arch. du chap. du Mans, B. 4. — Ins. eccl., Courcité, chap. des Budor.